



Programme de vérification des technologies environnementales

Réduire les risques.
Accroître la crédibilité.



Canada 

Programme de vérification des technologies environnementales

Processus d'évaluation indépendante fiable pour vérifier les allégations de performance associées à des technologies, à des procédés et à des produits environnementaux innovateurs.

Utiliser des technologies environnementales de premier plan qui ont obtenu un certificat de vérification.

Se joindre à la collectivité mondiale des gouvernements et des industries qui ont recours au Programme de vérification des technologies environnementales en vue de réduire les risques associés à l'acquisition et à l'investissement dans des technologies environnementales innovatrices.



Qu'est-ce que la vérification des technologies environnementales?

Le Programme de vérification des technologies environnementales (VTE) du Canada a été créé en 1997 par Environnement Canada dans le but de fournir un mécanisme indépendant de vérification de la performance des technologies environnementales.

Ce programme appuie les innovations réalisées en matière de technologies environnementales au Canada dans des secteurs qui permettent à Environnement Canada de respecter ses priorités de réglementation et de conservation de l'environnement.

Ce programme propose un processus d'évaluation indépendante pour vérifier les allégations de performance associées à des technologies, à des procédés et à des produits environnementaux innovateurs. Le processus de VTE est fondé sur des principes scientifiques rigoureux, des données de qualité supérieure et des protocoles reconnus.

Principaux avantages du Programme VTE

- Accroissement de la crédibilité et de l'acceptation des technologies environnementales vérifiées, tant à l'échelle nationale qu'internationale.
- Réduction des risques pour les acheteurs et les utilisateurs finaux lorsqu'il s'agit d'investir dans de nouvelles technologies environnementales innovatrices.
- Adoption plus rapide et plus étendue de telles technologies afin d'aider à résoudre les enjeux environnementaux.
- Accès à un réseau d'échange de renseignements formé d'experts en technologies environnementales, de fournisseurs et d'utilisateurs finaux.
- Élaboration de critères de performance et de procédures de mise à l'essai pour les technologies innovatrices avec la participation d'experts en technologie, de l'industrie et du gouvernement.

Le processus de vérification « fournit une validation crédible par une tierce partie des allégations de nos clients ».

EnviroTower Inc.



Renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Environnement Canada Informatèque

351, boulevard St-Joseph
Gatineau (Québec)
K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

enviroinfo@ec.gc.ca

www.ec.gc.ca

Des renseignements sont également disponibles à l'adresse **www.etvcanada.ca**

« Le processus de vérification nous a permis d'élaborer un projet commun avec une autre entreprise. »

Trans-Cycle Industries Inc.

Le Centre ontarien de l'avancement des techniques écologiques (OCETA) administre le volet technique du Programme de vérification des technologies environnementales du Canada, en vertu d'une licence attribuée par Environnement Canada. Pour de plus amples renseignements sur l'OCETA, visitez le site Web **www.oceta.on.ca** (disponible en anglais seulement).

N° de catalogue : En84-76/2010F ISBN : 978-1-100-94015-1
Photos : © Photos.com 2010, Getty Images

Le processus de vérification du Programme VTE Canada, « qui s'avérera utile aux fins d'éventuelles ventes canadiennes, a facilité l'approbation par des organismes de réglementation aux États-Unis. Par suite d'une vérification dans le cadre du Programme VTE Canada, ADI International Inc. était confiante qu'elle ferait l'objet d'une vérification dans le cadre du Programme VTE de la EPA et de la NSF en 2005 avec succès ».

ADI International Inc.

Reconnaissance et collaboration à l'échelle internationale

« Vérifié une fois, accepté partout »

Le Canada, les États-Unis, l'Union européenne et les Philippines sont membres du groupe de travail international du Programme VTE. Ce groupe cherche à obtenir une reconnaissance internationale afin de s'assurer qu'une technologie vérifiée au sein d'un pays membre sera acceptée comme vérifiée dans les autres pays membres.

Une telle reconnaissance internationale :

- facilite la reconnaissance de technologies environnementales et de leurs capacités au sein des autorités compétentes;
- favorise la reconnaissance réciproque des certificats de vérification et l'accréditation d'entités de vérification;
- facilite la mise en commun de méthodes de mise à l'essai et de protocoles.



Qu'en retire-t-on?

Dès que l'allégation de performance environnementale est vérifiée avec succès, voici ce qu'offre le Programme VTE :

1. la délivrance d'un Certificat de vérification, gage de reconnaissance par le gouvernement du Canada;
2. la production d'une Fiche d'information sur la technologie;
3. la production d'un rapport de vérification détaillé;
4. la mise en relief de la technologie sur le site Internet www.etvcanada.ca;
5. la permission au fournisseur d'utiliser le logo « Vérifié » du Programme VTE pour ses technologies, ses procédés ou ses produits ayant obtenu un Certificat de vérification;
6. un encadrement en vue de développement et commercialisation futurs.

Il s'agit d'outils précieux pour l'entreprise et ils fournissent une assurance concrète aux acheteurs.

Quels en sont les coûts?

Une vérification peut coûter entre 20 000 \$ et 30 000 \$, ce qui exclut les coûts associés à des tests additionnels ou à l'élaboration d'un protocole. Les coûts varient selon les données offertes par le fournisseur et des données requises pour vérifier l'allégation de performance. Certains programmes de financement peuvent considérer la vérification comme un coût admissible.